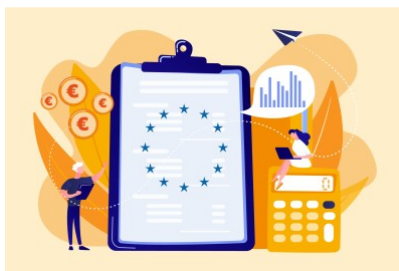


## Programme de Formation

### FE04 - Fonds européens : monter un dossier de subvention INTERREG



#### Organisation

**Durée :** 14 heures

**Mode d'organisation :** À distance

**Prochaine session :** *début* 11/06/2026

*fin* 12/06/2026

#### Contenu pédagogique

##### **Public visé**

Directeur général des services, directeur administratif et financier, chargé de mission, chef de projet et toute personne intervenant sur les projets de subventions européennes, chargé du développement, responsable d'association

##### **Objectifs pédagogiques**

- Connaître les priorités d'investissement des fonds européens pour la période 2021-2028
- Comprendre les mécanismes de subvention INTERREG
- Savoir monter un projet de demande de subvention éligible à l'INTERREG

##### **Description**

###### **1. Bref panorama du fonctionnement des institutions européennes et du plan 2021-2028**

- Cerner le rôle des différents acteurs : la Commission européenne, le Parlement européen, les États membres et le comité des régions
- Bilan de la politique européenne 2014-2020 et de ses grandes réorientations
- Cerner les enjeux de la politique européenne : la croissance économique des territoires, l'amélioration de la qualité de vie et la prise en compte des enjeux de développement durable
- Mesurer les liens entre les fonds européens et la politique régionale
- Décrypter les grandes orientations pour la période 2021-2028
- Identifier les différents fonds européens (FSE, FEADER, FEDER, FEAMP) : rôle et fonctionnement de chacun
  - Les thèmes d'intervention de chaque fonds
  - Les caractéristiques de chaque fonds
  - Les règles communes aux quatre fonds
- Les priorités de l'Union européenne pour les projets de coopération, l'impact de la stratégie de



- Lisbonne et l'organisation générale des programmes
- Les orientations pour INTERREG V et les dotations financières des différents programmes
- Les autres programmes de coopération européenne
- Cas pratique : identifier le bon programme européen selon son projet

## 2. Identifier les projets de coopération financés avec les programmes INTERREG

- Le contenu des programmes INTERREG V et les actions finançables
- *Mise en pratique : exemples de projets finançables*
- Les acteurs de ce type de projet
- Le circuit de décision
- Les gestionnaires
- Quelle stratégie adopter dans le cadre des appels à projets ?

## 3. S'organiser pour monter le projet

- La notion de partenariat européen
- La notion de caractère transnational des opérations : quels critères ? Quelle définition ? Quelles limites ?
- Les règles à respecter pour le montage du projet
- *Cas pratiques : exemple de dossiers type de demande de subvention*
- La gestion de projet international
- La répartition des rôles
- La définition des objectifs
- L'organisation à adopter et la communication à adopter
- Les règles d'éligibilité
- La typologie des dépenses
- Le suivi financier
  - La maîtrise de la dimension multiculturelle des projets de coopération
  - Les pièges à éviter : comment faire en cas d'organisation défailante du partenariat ?
  - Le contrôle de l'utilisation de la subvention européenne



### **Prérequis**

Aucun



### **Modalités pédagogiques**

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



### **Moyens et supports pédagogiques**

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud